

Commune des Bouchoux

Département du Jura

Arrondissement de Saint-Claude

Canton de Côteaux du Lizon



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS de la séance du Conseil Municipal du Jeudi 6 juillet 2023

Numéro	Libellé	Résumé	Vote
2023-047	Réfection du chemin rural de l'Enversy : annule et remplace la délibération N°2021-039 du 4 juin 2023	Le Conseil municipal accepte la réfection du chemin rural de l'Enversy et la répartition par tiers du montant des travaux entre la commune des Bouchoux/M. Dionnet et M. Vuillat	9 voix pour dont 2 pouvoirs, 1 abstention
2023-048	Demande de subvention par le Comité des Fêtes des Bouchoux et l'Amicale des sapeurs-Pompiers des Couloirs pour le feu d'artifice du 14 juillet 2023	Le Conseil Municipal décide le versement de 250 € au Comité des Fêtes pour la participation au feu d'artifice du 14 juillet 2023	8 voix pour dont 2 pouvoirs, 2 voix contre et 1 abstention
2023-049	PLUi : désignation de 2 référents	Le Conseil Municipal désigne M. Jérôme GRENARD et M. Benoît COLLIN comme référents	11 voix pour dont 3 pouvoirs
2023-050	PLUi : création d'une commission communale	Le Conseil Municipal désigne les membres de la commission communale : M. Benoît Collin- M. Jérôme Grenard - M. Jean-Marc Henrotte - Mme Pascale Lombard - Mme Anne Michamblé - M. Michaël Poncet	11 voix pour dont 3 pouvoirs
2023-051	Fibre optique : signature d'une convention avec Altitude Fibre 39	Le Conseil Municipal accepte la convention d'occupation du domaine public communal non routier : secteur chemin rural des Cernois - chemin rural des Ecollets	10 voix pour dont 2 pouvoirs et 1 abstention
2023-052	Vente de bois Feuillus parcelles 11/12 et 22	Le Conseil Municipal accepte la vente à l'entreprise "La Scie Coupe" des feuillus des parcelles 11/12 et 22 pour le prix de 20 € le m3	9 voix pour dont 2 pouvoirs et 2 abstentions
2023-053	Projet de lutte contre les colytes : expérimentation	Le Conseil Municipal décide de soutenir cette démarche et autorise le maire à signer tout document relatif à ce dossier	11 voix pour dont 3 pouvoirs

2023-054	Projet de lutte contre les scolytes : désignation de 2 référents	Le Conseil Municipal désigne Mme Anne Michamblé comme référente titulaire et M. Benoit Collin comme référent suppléant	11 voix pour dont 3 pouvoirs
2023-055	Projet de lutte contre les scolytes : accord de principe pour décision modificative au prochain conseil et versement à la commune de Choux	Le Conseil Municipal donne un accord de principe pour régler à la commune de Choux les sommes qu'elle pourrait solliciter dans l'urgence dans le cadre de l'expérimentation et donne un accord de principe pour mettre les crédits correspondant au budget lors du prochain conseil municipal	11 voix pour dont 3 pouvoirs

Certifié affiché le 11 juillet 2023

Le Maire

Jérôme GRECARD

